



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2021-097

PUBLIÉ LE 5 MARS 2021

Sommaire

Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris

75-2021-03-04-005 - Arrêté modifiant l'arrêté n°IDF-2019-01-14-011 portant désignation des personnalités appelées à siéger dans le 3ème collège des comités de gestion des caisses des écoles des arrondissements de Paris (1 page)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris

75-2021-03-04-005

Arrêté modifiant l'arrêté n°IDF-2019-01-14-011 portant
désignation des personnalités appelées à siéger dans le
3ème collège des comités de gestion des caisses des écoles
des arrondissements de Paris



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

ARRETE N°

modifiant l'arrêté n°IDF-2019-01-14-011 portant désignation des personnalités appelées à siéger dans le 3ème collège des comités de gestion des caisses des écoles des arrondissements de Paris

**Le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre national du mérite,**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le livre II du code de l'éducation, notamment son article R.212-27 ;
- VU** la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982 modifiée relative à l'organisation administrative, de Paris, Marseille et Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale ;
- VU** la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°IDF-2019-01-14-011 du 14 janvier 2019 portant désignation des personnalités appelées à siéger dans le 3^{ème} collège des comités de gestion des caisses des écoles des arrondissements de Paris, pour une période de trois ans ;
- VU** le courrier du 16 février 2021 du Maire du 20ème arrondissement de Paris ;
- VU** le courriel du 3 mars 2021 de Madame Julie HARDY ;
- SUR** la proposition de la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Madame Saâdia YAKOUB est désignée pour faire partie du 3ème collège du comité de gestion de la caisse des écoles du 20ème arrondissement de Paris en remplacement de Madame Julie HARDY.

ARTICLE 2 : La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, et le maire du 20ème arrondissement de Paris, président du comité de gestion de la caisse des écoles, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 4 mars 2021

Par déléation,
la préfète, directrice de cabinet
du préfet de la région Ile-de-France,
préfet de Paris,

SIGNE

Magali CHARBONNEAU